



**Fondation Intercommunale pour l'Accueil des Enfants**  
Case postale 222 – 1807 Blonay  
Tél. 021 926 82 43 – info@rebsl.ch – www.rebsl.ch

## RAPPORT DE GESTION 2013



Catherine Pomès, directrice

## Contenu

<b>Mot du Président</b> .....	<b>3</b>
<b>Caractéristiques principales de l'exercice 2013</b> .....	<b>4</b>
<b>Le REBSL en faits</b> .....	<b>4</b>
Objectifs fixés en 2012 et atteints au terme de l'exercice 2013 .....	4
Autres axes de travail .....	6
Informations générales sur les structures.....	6
<b>Le REBSL en chiffres</b> .....	<b>7</b>
Places d'accueil .....	7
Personnel .....	8
<b>Aspects financiers</b> .....	<b>8</b>
<b>Répartition des participations</b> .....	<b>8</b>
Répartition moyenne des coûts totaux .....	8
Répartition du déficit entre partenaires.....	9
<b>Perspectives 2014</b> .....	<b>9</b>
Formation d'apprenti-e-s .....	9
Groupe « Gouvernance ».....	9
Liste d'attente centralisée.....	9
Politique tarifaire.....	9
Déménagement des bureaux de la Fondation dans ses nouveaux locaux .....	10
Préparation à l'intégration de la Fourchette Rouge à Clos Béguin 6.....	10
Participation aux projets de construction d'infrastructures .....	10
<b>CONCLUSIONS</b> .....	<b>11</b>
<b>ANNEXE</b> .....	<b>12</b>
Comptes consolidés .....	12

## Mot du Président

Pour son quatrième exercice, la Fondation Intercommunale pour l'Accueil des Enfants n'a pas chômé. Elle a pu continuer ses missions d'accueil, intégrer le personnel de la Fourchette Rouge (accueil parascolaire de St-Légier), et a également apporté des modifications notoires à son organisation interne administrative, en incorporant les aspects comptables au sein même de son équipe administrative. Il faut relever que cette opération va dans le sens qui est pris petit à petit par la FAJE, qui va de plus en plus exiger des 29 réseaux vaudois des aspects centralisés. De ce point de vue nous avons de l'avance et la vision qui avait été prise par le Conseil de Fondation lors de la création de notre Fondation était bonne.

Du point de vue de la gouvernance et pour mieux répondre aux attentes des financeurs que sont les communes et l'entreprise qui couvrent le déficit du réseau, un groupe de travail a été mis en place en été 2013. Il s'est réuni à 3 reprises en 2013 et continue son travail en 2014 avec déjà 4 séances agendées. Les principaux axes de travail sont l'organisation des organes dirigeants, et liée à celle-ci, la modification des statuts de la Fondation, le statut du personnel, les flux décisionnels pour le budget et les comptes, le plan quinquennal et les indicateurs de gestion destinés au pilotage.

Les séances de ce GT se déroulent dans un esprit constructif et, il faut le relever, avec une vision de stabilisation et de pérennité de notre Fondation. Il en découlera une efficacité et une efficience encore meilleures et par là un accueil amélioré pour nos enfants, ce qui doit rester notre but premier.

Les indicateurs de gestion devront être mis en place dès la construction du budget 2015.

En matière d'offre d'accueil, notre réseau reste pour 2013 dans le bas du classement en ce qui concerne l'accueil préscolaire, mais propose un nombre de places intéressant en matière parascolaire. Le nombre d'accueillantes en milieu familial (anciennement mamans de jour) est assez stable à 15 mais la direction de notre Fondation et la coordinatrice des dites accueillantes s'efforcent d'en augmenter le nombre.

Il est évident qu'un des problèmes majeurs tourne autour des aspects financiers de l'accueil, aussi bien pour la contribution des parents que pour celles des communes. L'approche normative cantonale est assez stricte, et on a pu constater lors d'une récente votation dans le canton de Genève qu'il est difficile et délicat de vouloir tenter d'en assouplir les règles. Le seul moyen reste donc de se tenir au plus près des directives, afin de contenir les coûts, qui est un des arguments très importants lorsqu'il faut débattre de la création et de l'ouverture de nouvelles structures au sein de nos deux communes. Dans cet esprit, des discussions ont lieu régulièrement entre les autorités représentées au sein des organes de la Fondation et sa Direction, notamment pour aller vers une meilleure répartition des employés du tertiaire, du secondaire et des auxiliaires. Les aspects d'entreprise formatrice ont également été relevés et seront pris en compte dès la rentrée 2014.

Notre jeune Fondation va durant 2014 se « professionnaliser » encore un peu plus pour permettre une gestion plus transparente et une gouvernance améliorée. De nouvelles structures verront le jour ces prochaines années et c'est donc une Fondation dynamique qui est en charge de l'accueil de jour de nos enfants dans nos communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz.

Je tiens à remercier tout le personnel de la Fondation, administratif et éducatif, ainsi que le personnel dans les structures qui sont coordonnées par la Fondation, pour le travail et la qualité des prestations d'accueil fournies durant l'année 2013. Mes remerciements vont également au personnel de nos deux communes qui collaborent pour que tout se passe correctement au sein de notre réseau.

Pour terminer, un grand merci aux membres du Conseil de Fondation, du Comité de direction et du Groupe de Travail « gouvernance », pour leur participation active à nos séances.

Bernard Degex

## Caractéristiques principales de l'exercice 2013

L'année 2013 constitue le quatrième exercice de la Fondation.

Le réseau REBSL fonctionne, l'organisation de la Fondation s'adapte à la croissance inhérente à l'intégration de nouvelles structures ; la collaboration avec les partenaires et la prise en compte des besoins des parents en place d'accueil de jour sont des objectifs constants.

Les objets les plus marquants de cet exercice 2013 sont:

- l'intégration à la Fondation de la structure UAPE Fourchette Rouge, faisant déjà partie du réseau REBSL,
- la mise en place de la gestion, par la Fondation, de sa propre comptabilité,
- la création d'une nouvelle prestation : *l'accueil, pendant les vacances d'automne, d'enfants en âge de scolarité,*
- l'adaptation de nos UAPE aux nouveaux horaires scolaires de la rentrée 2013,
- les séances du comité de direction qui s'est réuni 15 fois et a conduit les réflexions nécessaires aux prises de décisions cohérentes au regard des missions de la Fondation.

## Le REBSL en faits

### Objectifs fixés en 2012 et atteints au terme de l'exercice 2013

#### *Consolidation du bureau de la Fondation*

Le poste de comptable à 50% a été pourvu au 1<sup>er</sup> septembre 2013. Cet engagement ne représente pas un coût supplémentaire pour la Fondation, puisqu'il s'inscrit en remplacement de la prestation « achetée » à la bourse de Blonay. Les effets positifs de ce changement se sont fait rapidement sentir grâce à une organisation adaptée à notre mode de fonctionnement. Le plan comptable se définit en fonction de nos

caractéristiques et devient plus pointu ; des reportings sont mis en place et des indicateurs vont être être construits. La pertinence de bénéficier d'une professionnelle, développant des connaissances approfondies de la Fondation et de ses enjeux, se confirme.

#### *Evolution de la collaboration Fondation-Municipalités*

Pour son budget 2014 la Fondation a organisé une séance au cours de laquelle le détail de son budget a été présenté aux municipaux des finances et des affaires sociales des municipalités de Blonay et de St-Légier. Cette séance a été appréciée et enrichissante pour toutes les parties.

D'autre part un groupe de travail dit « Gouvernance » s'est constitué (représentants des municipalités et de la Fondation), afin d'améliorer la collaboration entre les municipalités et la Fondation.

#### *Institutionnalisation de réunions entre responsables de structures et la direction de la Fondation.*

Ces réunions ont pour vocation d'être des espaces permettant d'aborder différents thèmes concernant de près le travail sur le terrain: échanges de pratiques, recherche de cohérence interinstitutionnelle, optimisation de l'organisation et enfin réflexion sur les missions et les principes pédagogiques.

#### *Participation aux projets de développement*

Deux projets en cours avancent avec des contraintes différentes, qui ont une influence sur le rythme de progression et sur les modalités de collaboration.

Ainsi, le projet du centre de vie enfantine 44 places, situé au Lazé, est conduit en collaboration avec la Fondation, qui est intimement associée à la réflexion sur la définition de l'espace nécessaire, ainsi que sur la disposition et l'organisation des locaux.

Le projet Mon Foyer est confronté à des écueils au niveau politique qui ne sont pas encore résolus. Selon les informations connues à ce jour, la municipalité de Blonay soumettra à son conseil communal, en juin, deux projets pour répondre aux attentes de sa population:

- un premier projet faisant suite à la motion Ferilli déposée au conseil communal de Blonay sollicitant la création de la structure pré scolaire 22 places à Mon Foyer prévue dans le plan d'investissement 2012.
- un contre projet proposé par la Municipalité.

Le Conseil de Fondation, en tant qu'entité de référence pour notre réseau en matière de définition des besoins et d'organisation des places d'accueil, a affirmé la nécessité d'ouvrir dans les meilleurs délais, une structure de type 22 places,.

## Autres axes de travail

### *Intégration d'une nouvelle structure*

Le personnel de l'UAPE Fourchette Rouge a intégré la Fondation au 1<sup>er</sup> septembre 2013. Les tâches réalisées auparavant par la Bourse de St-Légier sont reprises par la responsable de la structure Fourchette Rouge et les tâches inhérentes à la gestion du personnel sont assumées par le bureau de la Fondation. Ce changement s'est déroulé dans la sérénité.

### *Adaptation aux nouveaux horaires scolaire-Collaboration Ecole-Fondation*

L'harmonisation des horaires scolaires a eu pour conséquence une diminution du temps de présence des enfants en unité d'accueil parascolaire au moment de la pause de midi. Le temps de travail du personnel et l'organisation des lieux ont dû être repensés. Le défi a été de continuer à garantir une prise en charge adéquate à tous les enfants, se retrouvant de fait en nombre identique sur un espace-temps plus court. Le défi a été relevé.

Ce changement dans les horaires scolaires a montré la nécessité d'une communication régulière entre la direction des écoles et la Fondation. Celle-ci est amorcée et prendra de l'importance au fur et à mesure de la progression de la réflexion concernant la mise en œuvre de l'art. 63a de la constitution.

### *Création de la prestation accueil d'automne*

Une étude, à l'échelle de notre Fondation, a mis en évidence un besoin des parents de pouvoir placer leurs enfants pendant le temps des vacances scolaires. Les semaines des vacances d'automne et de fin juillet-début août se sont avérées les plus demandées. Pendant les vacances d'octobre 2013 La Fondation a ouvert l'unité d'accueil parascolaire de Grand Pré pendant une semaine. Les places proposées, exclusivement aux enfants dont les parents exercent une activité lucrative, ont été occupées et la prestation offerte a été appréciée tant par les parents que par les enfants.

L'expérience sera reconduite en 2014 sur les deux semaines des vacances d'automne.

## Informations générales sur les structures

### *L'accueil familial de jour*

Le groupe des accueillantes, qui forme une belle équipe rassemblée autour de la coordinatrice de l'accueil familial, bénéficie, depuis 2013, de propositions régulières de rencontres, autour d'activités telles que des cafés-discussion et des cours, définis en fonction des souhaits ou des besoins présentés par la coordinatrice.

### *L'accueil préscolaire*

Le taux d'occupation de nos deux structures à temps d'ouverture élargie est toujours à son maximum, ce qui reflète la bonne gestion des places libres et la grande demande des parents de nos communes.

Notre jardin d'enfant à temps d'ouverture restreint poursuit sa mission de socialisation, tout en accueillant des enfants dont les parents travaillent et qui jonglent ainsi avec

plusieurs solutions de prise en charge, en attendant de se voir proposer une place en garderie.

### *L'accueil parascolaire*

Notre réseau gère trois structures UAPE dont la mission est identique mais dont l'historique est fort différent. Le regroupement sous l'égide de la Fondation encourage un travail d'harmonisation pertinent, qui demande une prise de recul et des efforts d'adaptation pour chacune des équipes concernée.

## **Le REBSL en chiffres**

### **Places d'accueil**

La Fondation Intercommunale pour l'Accueil des Enfants gère le réseau REBSL, ainsi que la plupart des structures qui en font partie.

REBSL à fin décembre 2013 ce sont 354 places au sein de 7 structures qui ont accueilli 985 enfants pendant toute l'année 2013.

#### **Pain d'Epice**

22 places

101 enfants accueillis tout au long de l'année 2013 en accueil préscolaire à temps d'ouverture élargie.

#### **La Villa**

17 places

49 enfants accueillis tout au long de l'année 2013 en préscolaire à temps d'ouverture élargie.

#### **La P'tite Ecole**

20 places

76 enfants accueillis tout au long de l'année 2013 en préscolaire à temps d'ouverture restreint.

#### **Accueil Familial de Jour**

35 places

94 enfants accueillis tout au long de l'année 2013 en accueil préscolaire et parascolaire.

#### **La Fourchette Rouge**

72 places le matin et à midi, 36 places l'après-midi

176 enfants accueillis tout au long de l'année 2013 en accueil parascolaire.

#### **Grand Pré**

36 places à midi et l'après midi

90 enfants accueillis tout au long de l'année 2013 en accueil parascolaire.

#### **La Maison Picson**

153 places le matin et à midi

400 enfants accueillis tout au long de l'année 2013 en accueil parascolaire.

## Personnel

L'accueil des enfants au sein des structures de la Fondation Intercommunale pour l'Accueil des Enfants ainsi que le fonctionnement du réseau REBSL sont assurés par 74 employé-e-s qui représentent 21 ETP et cela sans compter les services de prestations de tiers.

## Aspects financiers

La clôture de l'exercice 2013 révèle un bilan encourageant. Les comptes sont maîtrisés par rapport au budget initial.

Les chiffres de la participation des communes, en lien avec le domicile des enfants placés, nous montrent que les parents utilisant les places offertes par le réseau sont plus nombreux sur Blonay que sur St-Légier.

En 2013 la Fondation a bénéficié d'un subventionnement intéressant de la part de la Confédération. Il sera maintenu en 2014, mais avec des montants décroissants qui seront compensés par une augmentation de la participation des communes. Les charges d'exploitation sont sensiblement plus élevées que celles budgétisées. Cette différence est liée à une prestation de services imprévue (CSE.Kibé).

Le montant total de la participation des parents, tributaire du revenu de chaque famille, a été difficile à estimer. Il est probable qu'au moment de la réalisation du budget 2015 nous puissions être plus précis grâce à notre organisation informatique et comptable.

## Répartition des participations

Le total des charges d'exploitation du réseau REBSL s'élève à 3'619'086.

Le total des produits est de 2'188'526.

Le déficit à charge de nos trois partenaires : commune de Blonay, commune de St-Légier, entreprise Nestlé est de 1'398'378.

## Répartition moyenne des coûts totaux

	2011	2012	2013
Parents	40.15%	39.23% 1'187'913	43.22% 1'543'934
Faje	8.39%	15.88% 410'701	12.93% 461'904
OFAS			3.70% 132'158
REVE-REME			1.00% 7148
Partenaires	51.46%	44.90%	39.15%
Blonay	27.38%	24.14% 730'974	23.02% 822'296
Saint Légier	21.43%	18.24% 552'178	13.88% 495'775
Nestlé	2.62%	2.52% 76'203	2.25% 80'305



## Répartition du déficit entre partenaires

	2011	2012	1'359'355	2013	1'398'378
Blonay	53.23.% // 621'861	54.50% // 730'974		58.80% // 822'296	
St-Légier	41.66% // 486'707	40.40% // 552'178		35.45% // 495'775	

## Perspectives 2014

### Formation d'apprenti-e-s

La Fondation en tant que telle se profile comme entreprise formatrice. En 2014 l'objectif sera de mettre en place les éléments structurels nécessaires à la création de places d'apprentissage.

Actuellement le domaine préscolaire forme des apprenti-e-s ASE en voie certificat de culture générale. En 2014 la Fondation formera un-e apprenti-e-s ASE en voie duale. Le souhait reste présent de pouvoir offrir à l'avenir des places d'apprentissage dans d'autres secteurs de la Fondation.

### Groupe « Gouvernance »

Les travaux du groupe « Gouvernance » (cité en page 3 sous suivi des recommandations de l'audit) aboutiront à des propositions concrètes qui seront soumises au Conseil de Fondation. Des changements importants pour le fonctionnement de la Fondation en découleront et demanderont un mouvement d'adaptation qui devra être préparé et mis en œuvre dans le respect de tous les acteurs.

### Liste d'attente centralisée

La FAJE a émis des directives concernant l'implantation d'une liste d'attente centralisée au sein de tous les réseaux, avec un délai fixé au 31 juillet 2014 pour leur application.

### Politique tarifaire

L'adaptation de nos grilles tarifaires à l'utilisation du RDU ne s'est pas faite en 2013. En effet, la FAJE, à la demande d'une majorité des réseaux, a reporté à 2015 le délai exigeant cette mise en œuvre.

Nous ne savons pas aujourd'hui si cette exigence sera maintenue, une étude est en cours. Toutefois il restera pertinent pour la Fondation, après trois ans d'utilisation des différentes grilles tarifaires, de prendre le temps de l'analyse et d'envisager, si cela s'avère pertinent, une adaptation de sa politique tarifaire.

## **Déménagement des bureaux de la Fondation dans ses nouveaux locaux**

Les locaux dont va disposer la Fondation seront plus adaptés à la vocation de son bureau central.

## **Préparation à l'intégration de la Fourchette Rouge à Clos Béguin 6**

En 2015 l'UAPE Fourchette Rouge déménagera son activité dans le nouveau collège de Clos Béguin 6.

Cette perspective qui prévoit également la création d'une cantine, soulève encore beaucoup de questions en terme d'organisation et de répartition des différentes missions entre les acteurs concernés.

## **Participation aux projets de construction d'infrastructures**

La Fondation, de par sa connaissance des besoins en matière de places d'accueil de jour sur les deux communes du réseau, se doit d'être et d'être considérée comme un partenaire actif dans les projets de développement.

## CONCLUSIONS

Les collaboratrices et collaborateurs sont motivés et engagés : ils apportent leurs compétences pour garantir le bon fonctionnement de la Fondation et de ses prestations. La Fondation poursuit son action avec conviction et détermination, tout en sachant s'adapter aux circonstances.

Je remercie le Comité de Direction pour sa capacité à garder le cap malgré les aléas, et le Conseil de Fondation pour la confiance témoignée à l'action opérationnelle.

Je remercie également le personnel du bureau de la Fondation qui œuvre avec rigueur et intelligence.

L'augmentation du nombre de personnes travaillant pour la Fondation exige une attention particulière concernant la gestion des ressources humaines, afin que chaque employé trouve sa place, soit reconnu dans ses compétences et bénéficie des conditions de travail adéquates pour offrir aux enfants et aux parents un cadre d'accueil pertinent. C'est un travail passionnant lorsque l'on connaît l'ampleur de son impact sur la prestation d'accueil.

Les pouvoirs publics communaux s'interrogent sur le coût de l'accueil de jour de la petite enfance. La conscience de la nécessité de développer des places d'accueil est présente, toutefois la tentation est grande de chercher à réaliser des économies sur les ratios d'encadrement ou sur les niveaux de formation.

La réflexion sur le coût de l'accueil de jour ne peut être pertinente qu'en incluant tous les paramètres, à commencer par les besoins spécifiques de la petite enfance, aujourd'hui mieux connus dans leur définition par rapport à l'évolution de notre société, et en poursuivant par l'écoute de l'attente des parents, pleinement conscients du rôle de l'accueil de jour dans le développement de leurs enfants.

La population attend que ses pouvoirs publics (communal, cantonal et fédéral) et privés jouent leur rôle.



Compte	Désignation	Comptes 2013	Comptes 2012	Budget 2013	Ecart Budget 2013	Budget 2014
3011	Traitement du personnel	2'131'225.10	1'800'370.35	2'171'440.00	-40'214.90	2'242'052.00
3030	Cotisations AVS/AI/APG/AC	186'578.60	156'294.49	187'337.00	-758.40	196'510.00
3040	Caisse de Pension et de Prévoyance	194'452.45	183'757.20	195'337.00	-884.55	263'374.00
3050	Assurances Accidents et Maladie	19'818.50	19'095.35	32'895.00	-13'076.50	25'277.00
3060	Remboursement de frais	253.80	676.00	1'960.00	-1'706.20	1'200.00
3061	Frais pour Usage de Véhicules Privés	996.25	551.50	1'050.00	-53.75	2'100.00
3091	Frais Formation Prof. du Personnel	19'043.55	7'625.15	46'700.00	-27'656.45	23'500.00
<b>30</b>	<b>Frais de personnel</b>	<b>2'552'368.25</b>	<b>2'168'370.04</b>	<b>2'636'719.00</b>	<b>-84'350.75</b>	<b>2'754'013.00</b>
3101	Imprimés et Fournitures de Bureau	11'515.40	9'652.35	10'300.00	1'215.40	10'900.00
3102	Livres, Journaux, Doc, Frais d'annonces	7'581.50	3'586.95	10'200.00	-2'618.50	10'000.00
3111	Achat de Mobilier, Machines, Equip. bureau	10'841.80	7'701.40	22'021.00	-11'179.20	25'421.00
3114	Achat de Matériel et Outillage	2'600.50	4'061.05	5'200.00	-2'599.50	4'600.00
3114.10	Achat de Matériel de Cuisine	1'536.55	3'239.10	6'156.00	-4'619.45	4'956.00
3116	Achat de Matériel Pédagogique	20'206.05	8'766.85	24'200.00	-3'993.95	18'900.00
3116.10	Achat de Matériel Pédagogique (Vacances Automne)	156.85			156.85	
3121	Achat et Consommation d'eau	1'913.20	726.00	3'100.00	-1'186.80	1'800.00
3123	Achat et Consommation d'Electricité	13'093.00	10'660.55	14'900.00	-1'807.00	11'100.00
3124	Frais de chauffage	7'029.15	6'297.50	9'500.00	-2'470.85	10'000.00
3130	Frais de repas livrés	442'949.70	391'903.70	443'000.00	-50.30	448'000.00
3131	Achat de produits Alimentaires	39'461.15	32'987.35	43'492.00	-4'030.85	42'535.00
3132	Achat de matériel de Lingerie et Soins	7'970.85	6'448.70	8'300.00	-329.15	8'700.00
3133	Achat de produits et fourn. de Nettoyage	4'041.20	4'853.20	5'400.00	-1'358.80	5'650.00
3133.10	Produits de nettoyage exploitation-cuisine	1'655.50	402.40	2'034.00	-378.50	1'934.00
3141	Entretien du Bâtiment	6'375.60	4'009.35	8'500.00	-2'124.40	8'000.00
3141.10	Entretien bâtiment exploitation-cuisine					
3153	Entretien mobilier et équipement	538.15	57.15	3'600.00	-3'061.85	2'000.00
3154	Entretien Machines, Matériel d'Expl.	177.35	687.15	1'300.00	-1'122.65	1'800.00
3154.10	Entretien machines et matériel d'exploitation cuisine	202.00	823.50	200.00	2.00	800.00
3161	Loyers	238'721.70	197'600.00	264'720.00	-25'998.30	324'650.00
3170	Frais Réceptions et Manifestations	4'064.20	3'573.45	11'750.00	-7'685.80	12'300.00
3171	Animations	668.70	1'141.60		668.70	5'100.00
3181	Frais de Port et CCP	7'010.24	7'817.00	1'000.00	6'010.24	6'600.00
3182	Frais Téléphones	9'459.10	7'463.95	8'800.00	659.10	10'500.00
3184	Frais de contentieux et de poursuites	120.35			120.35	200.00
3185	Honoraires & Frais Expertises	99'058.30	89'561.60	37'818.00	61'240.30	6'818.00
3186	Primes d'Assurances de Tiers, Choses, RC	3'076.10	2'766.55	5'588.00	-2'511.90	5'638.00
3189	Prestations de services diverses	67'964.15	43'547.85	98'000.00	-30'035.85	39'500.00
3190	Frais divers			200.00	-200.00	200.00
3191	Taxes Diverses	1'633.40	1'950.50	1'900.00	-266.60	4'700.00
3193	Cotisations	909.40			909.40	2'000.00
3199	Frais divers et arrondis s/paiement	160.36	2'019.83	1'000.00	-839.64	1'100.00
3210	Intérêts et frais financiers	6'089.90	1'508.15		6'089.90	7'600.00
3300	Amortissements	17'969.90	14'003.50		17'969.90	14'155.00
3520	Remb., Participations à ch. d'autres communes					
3655	Aides, Subv. à des institutions Privées					
3819	Attrib. excédents prod. ex. antérieurs	33'691.15			33'691.15	
	<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'070'442.45</b>	<b>869'818.23</b>	<b>1'052'179.00</b>	<b>18'263.45</b>	<b>1'058'157.00</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3'622'810.70</b>	<b>3'038'188.27</b>	<b>3'688'898.00</b>	<b>-66'087.30</b>	<b>3'812'170.00</b>
4330	Recettes prestation globale	1'543'934.25	917'700.85	1'607'950.00	-64'015.75	1'480'000.00
4331	Recettes prestation de garde		82'698.54			
4332	Recettes prestation de repas		77'748.40			
4333	Recettes Accueil matinal (garde)		6'243.40			
4334	Recettes Accueil matinal (repas)		1'857.00			
4335	Recettes Accueil de midi (garde)		47'342.40			
4336	Recettes Accueil de midi (repas)		48'798.80			
4337	Recettes Accueil Après-midi (garde)		4'932.10			
4338	Recettes Accueil Après-midi (repas)		591.60			
	<b>Produits des prestations</b>	<b>1'543'934.25</b>	<b>1'187'913.09</b>	<b>1'607'950.00</b>	<b>-64'015.75</b>	<b>1'480'000.00</b>
4190	Remboursements de Tiers	17'452.80	9'358.10		17'452.80	
4220	Produits divers		3.60			
4221	Intérêts actifs	272.55	95.35		272.55	200.00
4390	Recettes diverses	140.00		4'500.00	-4'360.00	6'000.00
4392	Finances d'Entrées		160.00			
4500	Frais de rappel	1'164.60	600.83		1'164.60	
4659	Part. Excédents Produits Ex. Antérieurs	20'592.25			20'592.25	
4809	Prélèvement dans fonds de réserve	10'907.00		20'200.00	-9'293.00	
	<b>Produits divers</b>	<b>50'529.20</b>	<b>10'217.88</b>	<b>24'700.00</b>	<b>25'829.20</b>	<b>6'200.00</b>
4510	Subvention FAJE (Contribution SOCLE)	461'904.45	410'701.50	436'100.00	25'804.45	476'000.00
4511	Subvention OFAS	132'158.65			132'158.65	137'000.00
4515	Aide au démarrage		70'000.00			
	<b>Subventions</b>	<b>594'063.10</b>	<b>480'701.50</b>	<b>436'100.00</b>	<b>157'963.10</b>	<b>613'000.00</b>
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2'188'526.55</b>	<b>1'678'832.47</b>	<b>2'068'750.00</b>	<b>119'776.55</b>	<b>2'099'200.00</b>

Compte	Désignation	Comptes 2013	Comptes 2012	Budget 2013	Ecart Budget 2013	Budget 2014
<b>RESULTAT AVANT PARTICIPATIONS</b>		<b>-1'434'284.15</b>	<b>-1'359'355.80</b>	<b>-1'620'148.00</b>	<b>185'863.85</b>	<b>-1'712'970.00</b>
4520	Participation Commune Blonay	822'296.45	730'974.35	826'422.00	-4'125.55	973'364.00
4520.10	Participation Commune St-Légier	495'775.10	552'178.15	631'426.00	-135'650.90	641'279.00
4520.40	Participation Réseau REVE	28'724.20			28'724.20	
4520.50	Participation Réseau REME	7'182.95			7'182.95	
4650	Participation Entreprises	80'305.45	76'203.30	162'300.00	-81'994.55	98'327.00
		-0.00			-0.00	
<b>Participations</b>						
Parents		43.22%	39.23%	43.88%	-0.66%	38.89%
Subventions cantonales (FAJE)		12.93%	15.88%	11.90%	1.03%	12.51%
Subventions fédérales (OFAS)		3.70%	0.00%	0.00%	3.70%	3.60%
Blonay		23.02%	24.14%	22.55%	0.46%	25.57%
Saint-Légier		13.88%	18.24%	17.23%	-3.35%	16.85%
Réseau REVE		0.80%			0.80%	
Réseau REME		0.20%			0.20%	
Entreprises		2.25%	2.52%	4.43%	-2.18%	2.58%
		100.00%	100.00%	100.00%	0.00%	100.00%